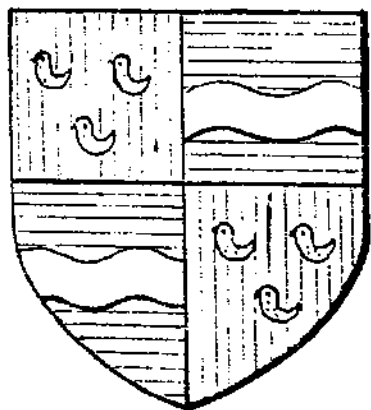




Janvier 1988

Pollionnay

Bulletin d'informations
municipales et communales

n.19



MAIRIE

MAIRE : M. FOUGEROUSE Marcel

ADJOINTS : Mme CHAVAND, MM. DUCLOS, MARIGNIER Jean-Paul, BOUCHARD Jean

MEMBRES : MM. DELORME René, DESBOIS Maurice, LARDELLIER Blaise,
LARUE Henri, BLIEM Jean, CHANTRE Jean-Michel, MORETTON Yves,
PICOTIN Jean, JANIN-THIVOS Daniel, JANIER Maurice.

Mr le Maire reçoit les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 11 h 30. Egalement sur rendez-vous demandé au moins 2 jours auparavant.

SECRÉTAIRE : Melle CHANTRE Jeannette 78.48.12.09

*Secrétariat ouvert les mardi, mercredi et samedi de 9 h à 11 h 30,
le jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.*

GARDE-CHAMPÊTRE : M. LATOUR Gérard 78.48.11.77

GENDARMERIE : Brigade de VAUGNERAY 17

PERCEPTION : VAUGNERAY - M. ROULAND 78.45.80.74

E.D.F. : CRAPONNE 78.57.06.63

S.D.E.I. : BRIGNAIS 78.05.13.08

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT Subdivis. de MORNANT-VAUGNERAY 78.44.13.44

P.T.T.

RÉCETTE AUXILIAIRE : Mme BADOIL Nicole 78.48.10.00

*ouverture de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h
cabine téléphonique : interurbain à la disposition du public*

POSTES D'ABONNEMENT PUBLIC :

La Rapaudière	78.48.12.26
Les Balmes	78.48.12.19
Larny	78.48.12.16

ECOLE PUBLIQUE

DIRECTEUR : M. CAVASSA Bernard

<u>INSTITUTEURS</u> : M. BEAUMONT Roger	téléphone école	78.48.10.60
Melle ROBERT Anne	école maternelle	78.48.12.38

Maison de Retraite "Jean Villard"

DIRECTEUR : Mme BAYLE

78.48.11.75

Clinique de Gériatrie "Les Presles"

DIRECTEUR : M. BUREL

78.48.11.12

78.48.10.22

PAROISSE

MONSIEUR LE CURÉ : Père SIVIGNON Gabriel

78.48.12.14

reçoit de préférence les matins, ou le soir après 18 h

HORAIRE DES MESSES : Samedi à la Maison de retraite (Hiver : 19 h
(Eté : 20 h
Dimanche à l'Eglise : 10 h

Corps des Sapeurs-Pompiers

CHEF DE CORPS :

SOUS-LIEUTENANT :

MORETTON Yves 78.48.13.03

SERGEANTS :

BIRET Yannick 78.48.10.01

ROSSIGNOL Georges 78.48.10.69

CAPORAUX :

ROSSIGNOL André 78.48.14.73

TERRASSE Olivier 78.48.12.06

SAPEURS :

BADOIL Patrick 78.48.10.00

BESSENAY Maurice 78.48.12.19

BONHOMME Paul 78.48.12.08

BOUCHARD Jean 78.48.12.61

BROSSARD Lucien 78.48.12.64

CHANTRE J. Michel 78.48.10.48

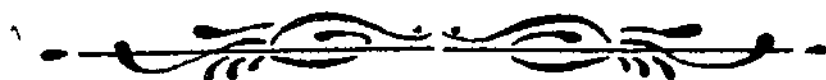
GIRAUD Paul 78.48.14.51

MARIGNIER Jacky 78.48.37.27

PICOTIN Henri 78.48.10.31

POCACHARD Patrick 78.48.10.02

RIVOIRE Paul 78.48.14.37



Renseignements utiles

ASSISTANTE SOCIALE du Régime général de Sécurité Sociale : Mme TEMPERE

Permanence tous les 1er mercredi du mois de 9 h à 11 h à la salle Jourdan à POLLIONNAY, ou le mardi de 10 h à 12 h au CENTRE MEDICO SOCIAL de VAUGNERAY - Tél. 78.45.83.11

ASSISTANTE SOCIALE de la MUTUALITE AGRICOLE : Mme DOUCET

Permanence tous les 1er mercredi du mois de 9 h à 11 h Salle Jourdan à POLLIONNAY ou le mardi de 9 h à 12 h à la Mairie de VAUCNERAY - Tél. 78.45.80.48

INFIRMIERE pour la protection Maternelle et Infantile, service des nourrissons et de l'enfance : Mme PHAL

Permanence le mardi de 9 h à 12 h au CENTRE MEDICO SOCIAL de CRAPONNE, place A.M. Perrin - Tél. 78.57.03.66

AGENT DE COORDINATION du Syndicat Intercommunal pour la Protection Sociale des personnes âgées : Mme DESVIGNE
le matin du lundi au vendredi - Tél. 78.45.29.15

Association intercommunale au service des personnes âgées :
Service d'aide ménagère, place A.M. Perrin - bâtiment de la Poste à CRAPONNE
Tél. 78.57.34.09

Centre interministériel de renseignements administratifs (C.I.R.A.)
Tél. 78.71.70.69

Enlèvement gratuit des épaves de vieux véhicules : Entreprise PURMET - 147, route départementale à St PIERRE DE CHANDIEU - Tél. 78.40.29.30 (faire demander par l'intermédiaire de Mr le Maire)

S.P.A. - Sté protectrice des animaux - 17, Place Bellecour à LYON
refuge de BRIGNAIS - Tél. 78.05.15.99

Centre régional d'information routière - Tél. 78.54.33.33

T.C.L. TRANSPORTS EN COMMUN

Mr le Maire vient de demander au Président du S.Y.T.R.A.L. :

- 1° - de fixer le terminus de notre ligne 72, au Carrefour de la route de VAUGNERAY et de la Route de GREZIEU LA VARENNE. Cela permettrait de faciliter la manoeuvre des cars et éviterait la disparition de 8 Places de parking sur le terminus actuel.
- 2° - de supprimer le service de 5 h 45 ne comportant pratiquement aucun voyageur, pour le remplacer par le prolongement du service (départ de TASSIN à 17 h 35, terminus STE CONSORCE), jusqu'à POLLIONNAY. Cette modification aurait le double avantage d'améliorer le retour des voyageurs (souvent étudiants, ainsi que le départ de parents rendant visite à nos pensionnaires des Maisons de retraite.

Dès qu'une décision sera prise, une large information sera donnée.

Associations et Sociétés

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE OU TRÉSORIER

ANCIENS COMBATTANTS ET C.A.T.M.		78.48.12.26	GUERPILLON Marius
ASSOCIATION DES FAMILLES	CELLIER Michel	78.48.10.41	HÜBNER Janine
ASS. des ARTISANTS, COM- MERCANTS & INDUSTRIELS	BOUCHARD Maurice	78.48.13.50	POCCACHARD Alfred
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE	BROCHET Etienne	78.48.10.80	CROZET Guy
ASCP - Ass. sports et loisirs QUARATHON	BROCHET Stanislava	78.48.10.80	BROCHET Etienne
ASCP - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	JASSERAND Jean-Paul	78.48.14.10	BROTTET Blandine
ASCP - BOULE DES PINS	AUBY Jacques	78.48.14.04 78.48.12.06	POCACHARD René
CERCLE AGRICOLE	DELORME René	78.48.12.09	BLANC François
CERCLE DE TIR AU VOL		78.48.11.46	
ASCP - CLIQUE DES SAPEURS-POMPIERS	CHAVAND Marcel	78.48.10.89	ROSSIGNOL André
CLUB DU TILLEUL	POURCENOUX Renée	78.48.13.58	BELMON Georgette
CLUB HIPPIQUE "La Randonnée"	GIRAUD Gérard	78.48.12.24	BORNES Jacqueline
COMITE DES FETES	DUCLOS Raymond	78.48.10.06 78.48.11.48	BELMON Georgette
COMITE PAROISSIAL	TEULADE Paul	78.48.13.77	GLEIZES Frédéric
ECOLE DE MUSIQUE	PRADEL J. Michel	78.48.10.49	CELLIER Marguerite
ASCP - FOOTBALL	CASSU Jean-Raymond	78.48.14.28	BLIEM Jean
ASCP - MAISON DE LA RENCONTRE	CHAVAND Franceline	78.48.10.89	MARIGNIER Arlette
ASS. "LES MANDRIERES" Ass. des PRESIDENTS ET AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE	Mme GUILLARD	78.48.11.75	Melle LAGARDE
MUTUALITE SOCIALE AGRI- COLE, SECTION LOCALE	BOUCHARD Jean	78.48.10.97 78.48.12.61	PETITJEAN Odette
SOCIETE DE CHASSE	TISSEUR J. Claude	78.48.11.06	M. CHANOZ
SOU DES ECOLES	IBANEZ Hubert	78.48.13.00	CAVASSA Bernard
SYNDICAT AGRICOLE	RAVEL Robert	78.48.13.97	JASSERAND Michel

Calendrier des fêtes

JANVIER

Dimanche	10	15 h	Les classes en 7	tirent les rois
"	10	16 h	Cercle Agricole	Assemblée Générale
Jeudi	14	14 h	Club du "Tilleul"	Assemblée Générale
Dimanche	17	10 h	Boule des Pins	Assemblée Générale
"	17	14 h	ACPG - CATM	Assemblée Générale
Lundi	18	20 h 30	Bibliothèque Municipale	Assemblée Générale
Samedi	23	12 h	Cercle Agricole	Banquet de la St Vincent
Dimanche	31	12 h 30	Société de chasse	Banquet

FÉVRIER

Vendredi	5	20 h 30	Ass. des Familles	Assemblée générale
Samedi	13	20 h 30	Classes en 8	Soirée costumée
Samedi	20	20 h 30	Boule des Pins	Soirée

MARS

Vendredi	4	20 h 30	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
----------	---	---------	------------------	--------------------

AVRIL

Lundi	4	8 h 30	Boule des Pins	Coupe Sauze
Lundi	4	13 h 30	Boule des Pins	Coupe BLANCHARD
Dimanche	10	12 h	Banquet des Anciens	
Dimanche	24	10 h	Classes en 8	Messe, défilé, banquet,
Dimanche	24		ELECTIONS	
Samedi	30	22 h	Les classes en 9	chantent le Mai

MAI

Dimanche	1	13 h 30	Boule des Pins	Coupe de la Municipalité
Dimanche	8		ELECTIONS	
Dimanche	8	10 h	Commémoration du 8 Mai	Messe, défilé
Jeudi	12	10 h	Paroisse (Ascension)	Messe 1ère communion
Dimanche	15	9 h	Société de chasse	Assemblée Générale
Dimanche	15	9 h	Maison de la Rencontre	Sortie culturelle
Samedi	28	14 h	Grande fête du FOOT	
Dimanche	29	11 h	Fête des Mères	Vin d'honneur

JUIN

Samedi	4)			Journées
Dimanche	5)		Maison de retraite	Portes ouvertes
Dimanche	5	10 h	Comité Paroissial	Kermesse
Samedi	18	13 h 30	Boule des Pins	Challenge Recolin
Dimanche	19	11 h	Sou des Ecoles	Fête et défilé
Dimanche	19	14 h	Sou des Ecoles	Concours de Pétanque
Samedi	18)		(Parc de la Croix Laval : Concours Hippique	
Dimanche	19)		La Randonnée (national de sauts et obstacles	
Samedi	25	13 h 30	Boule des Pins	Coupe LOISON
Samedi	25	21 h	Classes en 9	Feux de la St Jean

et manifestations

JUILLET

Samedi	2	14 h	Société de chasse	Ball-trap
Dimanche	3	8 h	Société de chasse	Ball-trap
Mercredi	13	21 h	Amicale des Pompiers	Grand bal
Jeudi	14	11 h	Fête nationale	Défilé et vin d'honneur

AOÛT

Samedi	6	14 h	Cercle agricole	Concours de boules intercercles
Samedi	20	19 h	Boule des Pins	Coupe J.B. MOREL Coupe du souvenir

SEPTEMBRE

Samedi	3	9 h	Classes en 9	Aubade-vente des brioches
Samedi	3	14 h	Football	Concours de pétanque
Samedi	3	21 h	Classes en 9	Bal de la vogue
Dimanche	4	9 h	Boule des Pins	Coupe de la Foire
Dimanche	4	10 h	Grande Foire	Ouverture - défilé
Dimanche	4	21 h	Classes en 9	Bal de la vogue
Vendredi	16	20 h 30	Sou des Ecoles	Assemblée Générale
Dimanche	25	8 h	Ouverture de la chasse	

OCTOBRE

Dimanche	2	9 h	Sport et loisirs	Quarathon
Dimanche	16	11 h	Club du Tilleul	Journée portes ouvertes

NOVEMBRE

Vendredi	11	10 h	Commémoration de l'Armistice - Messe, défilé	
Samedi	12	13 h 30	Boule des Pins	Coupe ARQUILLERE
Samedi	12	20 h 30	Classes en 9	Soirée dansante
Samedi	19	20 h 30	Comité de la foire	Repas
Samedi	26	20 h 30	Société de chasse	Repas chevreuil

DÉCEMBRE

Samedi	3	12 h 30	Amicale des Sapeurs Pompiers	Banquet de la Sainte Barbe
Dimanche	11	14 h 30	Sou des écoles	Arbre de Noël
Jeudi	15	12 h	Club du tilleul	Repas de Noël
Samedi	31	20 h 30	Comité des Fêtes	Réveillon

Et tous les 1ers dimanches du mois

- de 10 h 30 à 12 h "dimanche café"
- de 14 h à 17 h "dimanche jeux"

à la MAISON DE LA RENCONTRE

Le mot de Monsieur le Maire

Dans le bulletin de Janvier 1987, j'évoquais la nécessité de construire notre ensemble polyvalent. Cette magnifique réalisation est pratiquement terminée et la salle principale sera utilisée pour la nuit de la St Sylvestre.

La salle des Associations sera disponible en Janvier ou Février et le restaurant d'enfants très moderne, pourra ouvrir ses portes après les vacances de Pâques.

Bravo donc à nos architectes, aux entreprises et aux excellents compagnons qui ont su réaliser, dans des délais les plus raccourcis, ce bâtiment de grande qualité, parfaitement inséré dans notre village.

Le Conseil Municipal, vient, par ailleurs, à une grande majorité, de décider l'équipement et l'aménagement du Centre du village, la plaquette réalisée à ce sujet donne un aperçu très précis des travaux envisagés.

Je souhaite que cette tranche de travaux prévue se réalise au cours de l'année 1988. La sécurité des piétons et plus particulièrement les pensionnaires de la Maison de Retraite ou les jeunes écoliers, sera fortement améliorée par les cheminements prévus dans ce projet.

Merci aux collègues du Conseil qui m'apportent appui, confiance et compétence.

Merci aux fonctionnaires municipaux toujours dévoués et particulièrement efficaces dans des tâches souvent ingrates et que l'égoïsme de certains administrés rend encore plus difficiles.

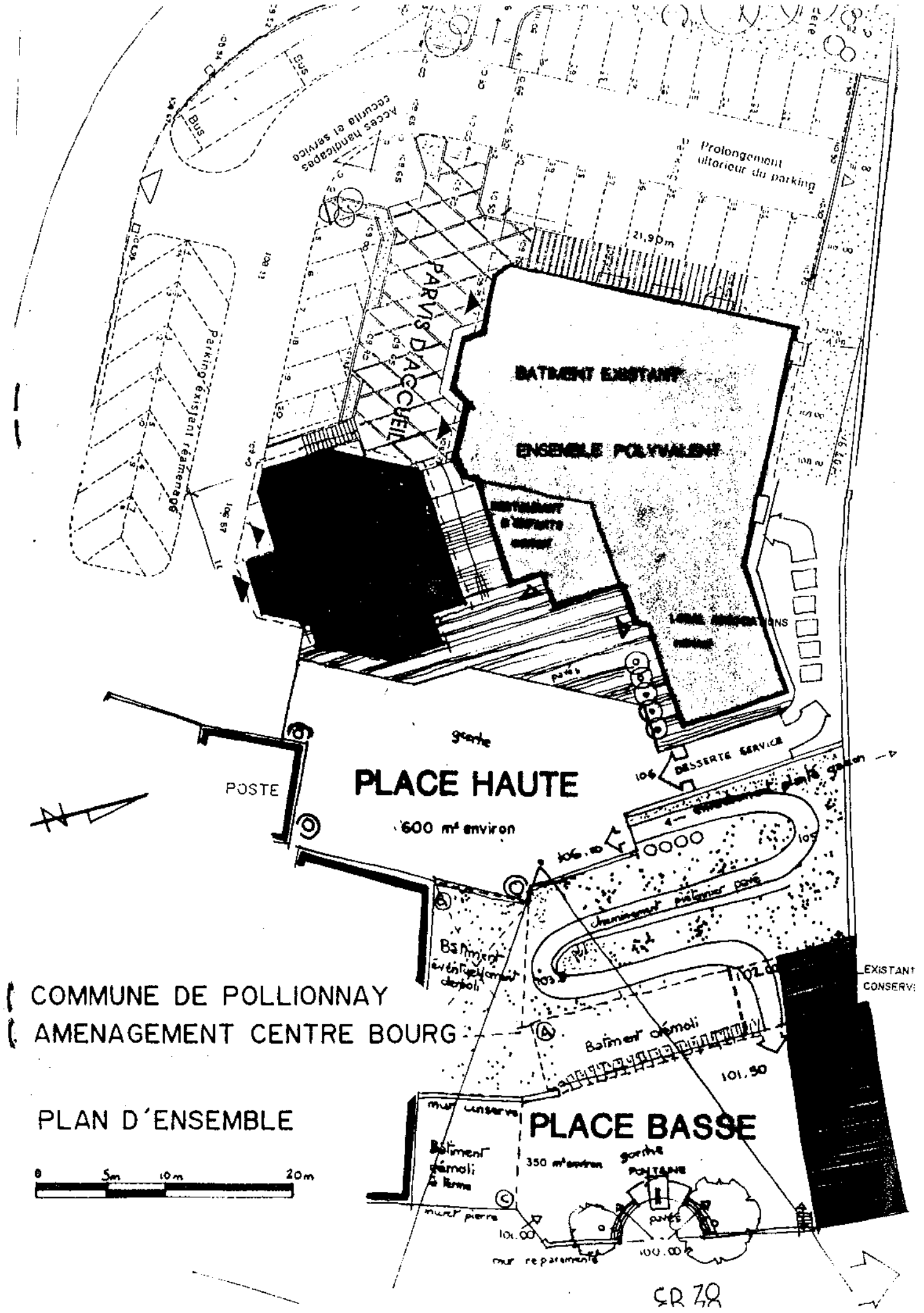
Merci aux agents de la Maison de Retraite Intercommunale pour leur dévouement au service des pensionnaires. Après les turbulences qui se sont manifestées dernièrement dans la gestion de cet établissement, je peux les assurer que j'ai mis tout en oeuvre pour retrouver calme et bonheur auxquels aspirent nos résidents.

A nos nombreuses Associations ou Sociétés, je leur souhaite une grande activité et une parfaite réussite pour l'année à venir. Mais à tous les responsables, je leur rappelle les justes propos relevés dans une revue mensuelle disant "l'Amour est la force d'Union par excellence. Il permet de se comprendre et de se considérer. Il est le respect des autres et de soi-même ; attachement de l'homme à la chaîne des générations disparues pour tendre vers l'avenir".

Dans la période extrêmement difficile où se trouvent nos Sociétés, nous avons tendance à adopter une attitude frileuse alors qu'il convient de regarder autour de nous et être très attentifs au sort de ceux qui ont eu moins de chance que nous.

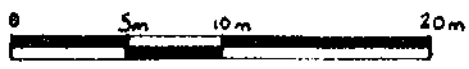
BONNE ANNEE A TOUS !

Le Maire
Marcel FOUGEROUSE



COMMUNE DE POLLIONNAY
AMENAGEMENT CENTRE BOURG

PLAN D'ENSEMBLE



SR 70

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIONNAY EN DATE DU 7 DÉCEMBRE 1987

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- alloué une subvention complémentaire d'un montant de 700 Fr, à la Bibliothèque. Cette somme est versée pour permettre à deux bénévoles de participer à un stage de formation de bibliothécaire,

- décidé d'augmenter dans la limite autorisée par le Gouvernement, le prix des repas au restaurant d'enfants et fixer comme suit, à compter du 1er JANVIER 1988, les nouveaux tarifs :

- . 20 Fr pour les adultes
- . 13,50 Fr pour les enfants de l'école primaire
- . 12 Fr pour les enfants de l'école maternelle,

- décidé de majorer, dans la limite autorisée, les tarifs des concessions au cimetière, inhumations, vacation du conducteur du corbillard ainsi que les redevances pour l'utilisation du pont-bascule.

Ces nouveaux taux prendront effet au 1er JANVIER 1988,

- décidé des travaux de réfection, d'isolation de la Salle de l'Ecole de Musique ainsi que des travaux de restauration de deux calvaires et de la Croix du clocher de l'Eglise.

Monsieur le Maire expose longuement au Conseil le projet de travaux de la prochaine tranche d'aménagement du Centre bourg. Une plaquette a été réalisée par le Cabinet d'Architecture. La reconduction de l'équipe d'architectes est approuvée.

Ces travaux consisteraient notamment à la construction d'un local de voirie, à la démolition d'un immeuble très vétuste et l'aménagement d'un espace public.

Pour ce faire, la commune sollicite donc les six subventions auxquelles elle peut prétendre au titre de l'année 1988, auprès du Conseil Général.

La constitution d'un dossier concernant une demande de subvention "dotation globale équipement 2° part", qui pourrait être accordée à la commune en 1988, sera donc établie. (S'est abstenu : M. PICOTIN).

Un règlement concernant l'utilisation de la salle polyvalente a été examiné très longuement en commission générale. Il fera l'objet d'un nouveau débat à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

La création d'une régie de recettes pour l'encaissement de la location de la salle polyvalente est donc décidée.

- les travaux concernant la 6° tranche d'assainissement vont débiter les premiers jours du mois de Janvier. Le marché négocié avec les Entreprises PETAVIT-COLLET est reconduit.

Le Conseil Général du Rhône fait part de l'intérêt que présenterait pour notre région, l'implantation d'un lycée d'enseignement général. Le Conseil émet un vœu dans ce sens pour qu'une telle construction se réalise dans le canton.

ETAT CIVIL DU TRIMESTRE

NAISSANCES : 1e 25 Septembre Dimitri JANTET La Poizatière
 1e 24 Octobre Marion CARRET La Cozonnière

MARIAGE : Le 24 OCTOBRE : Gérard APPRUZZESE et Christine CHANTRE

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens nés en OCTOBRE, NOVEMBRE et DECEMBRE 1970
doivent se présenter en Mairie avant le 31 JANVIER 1988, munis du livret
 de famille des parents.

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS AU COURS DE 1987

14 MARS	Jean-Claude REBRYEND	Les Mandrières	Aménagements d'un maison
2 AVRIL	Daniel JANIN-THIVOS	Ch. du Mercier	Garage
15 JUILLET	Michel JASSERAND	Les Presles	Hangar agricole
13 AOUT	Guy CHAUVET et Nadine ROZZONELLI	Larny	Aménagements et transform. maison
18 AOUT	Paul LECALVEZ	Les Mandrières	Maison habitation
20 AOUT	Salvator CARVELLI	Le Sarrazin	Maison habitation
1 SEPTEMBRE	S.C.I. DAPHNE	Les Presles	Maison de retrait
1 OCTOBRE	J. François GIRAUD	Le Labbé	Maison habitation
3 OCTOBRE	Bernard FOURNIER	La Rapaudière	Agrandissement d'une maison
13 OCTOBRE	Guy LACOTE	GRIGNY	Maison d'habitat.
22 OCTOBRE	Jean-Louis PRETI	Larny	Agrandissement d'une maison
22 OCTOBRE	Yves MOISSONNIER	Mercrui	Maison habitation
15 DECEMBRE	Joseph MONTE	Mercrui	Maison habitation



COMPTE-RENDU DE LA SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES
AGEES DU 12 AU 18 OCTOBRE 1987



Cette semaine nationale a été l'occasion de nombreuses réunions d'information, de rencontres et de loisirs avec la participation de chaque commune et du Syndicat.

Bonne participation pour les réunions d'information récréatives. Un échange s'est développé entre les communes.

Les structures d'accueil (résidences Beauséjour à TASSIN, Chagrillet à Francheville, St Exupéry à Craponne et Résidence Mutualiste à Charbonnières) ont reçu la visite, lors des journées portes ouvertes, de nombreuses personnes âgées des différentes communes vivant à leur domicile.

Pour une première mise en place concertée des communes (faisant partie du Syndicat) les résultats de cette semaine nationale sont, dans l'ensemble, positifs (tracts et affiches ont été lus).

Pour l'an prochain, l'effort sera mis sur une meilleure coordination locale, avec le souhait d'une meilleure participation de la personne âgée.

DU NOUVEAU POUR FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGÉES

- EXONERATION DES CHARGES SOCIALES PATRONALES POUR L'EMPLOI A DOMICILE,
 - DEDUCTION FISCALE
- (loi SEGUIN du 27.3.1987)

Les personnes âgées de plus de 70 ans vivant seules ou en couple dont les revenus ne permettent pas une prise en charge des services d'aide ménagères, peuvent bénéficier d'une exonération des charges patronales et salariales si elles emploient une aide à domicile.

Cette exonération sera admise jusqu'à concurrence de 2.000 Fr par mois (ce qui correspond à peu près aux charges dues pour un salaire du niveau du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance)).

Ces mêmes personnes pourront déduire les rémunérations qu'elles auront versées à une personne employée au domicile (employé de maison, aide-ménagère, garde-malade) jusqu'à concurrence de 10.000 Fr par an sur leur déclaration de revenus.

"PRÉSENCE VERTE"

SERVICE DE TELESECURITE PROPOSE PAR LA M.S.A. - Groupe AMA

Une chute, un malaise ... ou une agression ? Si l'on est seul, c'est sérieux.

Savoir, en permanence, 24 h sur 24 que l'on n'est pas seul, c'est la solution "PRÉSENCE VERTE" grâce à une petite boîte sécurité.

La télécommande, vous l'avez dans la poche, vous la portez au cou. Si nécessaire, un simple geste suffit.

Ayant utilisé la télécommande, quelques secondes après, Présence Verte réagit à votre alerte, appréhende la situation et déclenche le processus d'intervention adéquat.

Présence verte c'est une écoute permanente 24 h sur 24 et 365 jours par an, reliée à un réseau de solidarité (voisins, pompiers, gendarmerie, médecins, samu).

La distance de fonctionnement à l'extérieur de la maison est d'environ 100 m (ne pas y compter pour la cueillette des champignons ...)

Votre dossier pré-informatif possédant toutes vos données permet d'agir à bon escient en cas d'alarme (cardiaque par exemple).

Un technicien installe le transmetteur sur votre téléphone.

Coût : 2.800 Fr pour l'achat de l'appareil + 90 Fr par mois pour l'abonnement, ou 150 Fr par mois en location.

Il n'est pas nécessaire de dépendre de la Caisse de retraite MSA pour en faire la demande. Toute personne peut demander présence Verte.

Aucun autre frais d'entretien ou d'intervention, TOUT EST COMPRIS.

En cas de panne de courant, une batterie autonome prend le relais pendant 24 heures. En cas de panne de l'appareil, un détecteur signale instantanément celle-ci aux Services de Présence Verte.

Les demandes émanant de personnes à faibles ressources peuvent être examinées.

Pour tous renseignements, contacter Mme CHAVAND, à la Mairie, ou directement Mme DEVISGNE Tél. 78.45.29.15 ou le service d'Aides Ménagères Tél. 78.57.34.09

QUELQUES CONSEILS DE SECURITE

- Fermez vos volets avant la nuit tombante,
- Ne recevez pas les démarcheurs, demandez qu'on vous écrive,
- méfiez-vous des faux fonctionnaires :
 - . exigez une carte professionnelle, examinez là attentivement et en cas de doute, refusez d'ouvrir et renseignez vous ou faites appel à votre police municipale, la Mairie ou des personnes que vous connaissez sur la Commune.
- En cas d'achat, dites que vous paierez par chèque ou mandat à l'adresse qu'on vous donnera.
- Renseignez-vous.
- Souvenez-vous que vous avez droit à un délai de réflexion de 7 jours avant de payer, même si vous avez pris un engagement pour une transaction quelconque.
- NE PERDEZ JAMAIS DE VUE VOS VISITEURS.

A.S.C.P

Foot

L'année 87 se termine ; si en terme de football elle a le goût d'un constat d'échec par la dissolution de l'équipe SENIOR, elle est aussi pleine d'espérance.

Espérance de joie de voir nos poussins-pupilles obtenir de bons résultats,

Espérance pour que, la saison prochaine, renaisse l'équipe sénior plus forte, plus soudée.

Pour y parvenir, nous avons besoin de vous tous, de vos idées, de votre enthousiasme.

En 1988 nous comptons sur vous. Pour pouvoir se rencontrer, j'attire votre attention sur une manifestation que le club organise les 28 et 29 MAI 1988 :

POLLIONNAY rencontre et accueille le club de XEUILLEY (Meurthe et Moselle). Deux matchs auront lieu : pupilles et anciens.

Pour pouvoir accueillir dignement ces deux équipes et leurs accompagnateurs, nous avons besoin de familles d'hébergement pour une nuit. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues : Xeulley nous "rendra la pareille" l'année suivante : il faut donc être à la hauteur !

Notre but pour 88

- entourer nos petits, les aider à aimer le sport, leur apprendre à se dépasser, avec un peu plus de spectateurs-parents autour des stades.
- remonter l'équipe senior pour promouvoir le sport à Pollionnay.
- réussir, grâce à tous, la fête du 28 Mai.

Que les fêtes de fin d'année que nous allons passer restent longtemps dans nos mémoires.

Amicalement
J.R. CASSU

Quarathon

Le quarathon 1987 - le 9ème du nom - a eu lieu comme chaque année le 1er dimanche d'Octobre. Le temps fût très acceptable pour la saison, hormis quelques bourrasques de vent en dernière heure.

Les 2 épreuves n'ont pas connu leur succès habituel ; de nombreuses manifestations de ce genre étant organisées dans des communes de la région.

Un problème de fléchage dans les bois, dû à un acte de malveillance, a perturbé le déroulement du semi-marathon.

Malgré celà, tout s'est déroulé dans la, presque, bonne humeur, et les coupes ont été remises vers 12 h 30 par les adjoints et conseillers venus encourager le travail de notre équipe de bénévoles.

Un grand merci à tous les amis venus nous apporter leur aide pour le bon déroulement de cette course (postes de ravitaillement, classement, chronométrage et sécurité aux points stratégiques). Merci également aux pompiers, toujours présents.

Pour 1988, nous espérons faire mieux afin de donner un éclat particulier au 10 ème anniversaire du QUARATHON de POLLIONNAY.

Maison de la Rencontre

Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre ?

... L'Assemblée générale qui s'est tenue en novembre dernier a reconduit ses responsables dans leurs fonctions : Franceline CHAVAND, présidente, Mireille JANIN THIVOS, Trésorière, Arlette MARIGNIER, trésorière adjointe et élu Mme Georgette BELMON, secrétaire.

La Maison de la Rencontre fait preuve de dynamisme et vous propose :

- des cours d'anglais et d'allemand, tous niveaux,
- la poursuite des recherches sur le vieux Pollionnay,
- la reprise des ateliers de bricolage sur trois ou quatre séances avec un thème arrêté. Toutes personnes qui aimeraient réaliser ou indiquer comment se réalise un objet particulier, seront les bienvenues.

Organisation d'expositions : cette année, nous nous pencherons sur l'Ecole à Pollionnay. Nous faisons encore une fois appel aux familles pour trouver documents, objets, témoignages, etc.

Pour ne pas "s'essouffler" pendant l'été, nous projetons de réaliser cette exposition pour le mois de Juin et de la réinstaller pour la Foire.

Enfin, NOUVEAUTE, en plus du "dimanche café" qui connaît tant de succès tous les lers dimanches du mois, la Maison de la Rencontre, vous convie, l'après-midi de ce même jour au "dimanche jeux" à partir de Janvier:

Scrabble, bridge, monopoly, ou le mot le plus long, tous les jeux sont bons pour se rencontrer.

C'est le but de notre maison.

A bientôt.

Bibliothèque Municipale

L'Assemblée Générale annuelle des utilisateurs de la Bibliothèque Municipale aura lieu le jeudi 28 JANVIER à 20 h 30, salle Jourdan.

Ordre du jour : rapport d'activité,
rapport financier
projets pour l'année 88
problèmes posés par les lecteurs.

A propos de l'ENCYCLOPEDIE : il sera possible d'emprunter un volume de l'encyclopédie si l'on est titulaire d'une carte adulte et sous certaines conditions afin de permettre la photocopie des documents nécessaires au travail de chacun.

Se renseigner à la Bibliothèque.

Nous vous rappelons que vous devez vous réinscrire pour l'année 1988 :

- la réinscription est gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans non révolus.
- à partir de 14 ans, vous disposez d'une carte adulte qui vous coûtera 20 Fr, pour l'année.

Rappel : le prêt des livres est gratuit.

Nous venons de renouveler tout le stock des livres enfants et nous avons procédé à l'achat de livres nouveaux.

CLASSES EN 8

Nous sommes vraiment heureux !

Notre bal "rétro" du 14 NOVEMBRE a été un vrai succès. Merci d'être venus si nombreux.

Nous étions 202, le maximum possible pour un dîner dansant. Le repas était très bon et très copieux ; l'orchestre a rempli la piste toute la soirée, et jeunes et moins jeunes ont passé une nuit "super" dont on parlera longtemps.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour notre bal costumé le 13 FEVRIER 1988 et en attendant de vous revoir tous à cette fête, nous vous souhaitons de tout coeur une bonne et heureuse année 1988.

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association des Familles de POLLIONNAY, souhaite à tous de passer une excellente année 1988.

D'avance elle vous remercie pour l'accueil que vous voudrez bien réserver aux personnes vous proposant la carte d'adhérent.

Cette carte permet, entre autre, de participer à la bourse aux vêtements, aux cours de gymnastique enfants et adultes, aux cours de couture. Mais elle est aussi un soutien au mouvement familial.

HISTOIRE d'HISTOIRE

Halte au chapardage en 1818

Ce jour d'hui sept juin mil huit cent dix huit le Conseil Municipal assemblé à la maison commune lieu de ses séances ordinaires, un de ses membres a fait part au Conseil que dans le courant de l'année dernière plusieurs personnes notamment les ouvriers étrangers qui travailloient dans cette commune, ont commis des dégâts dans beaucoup de vergers et terres appartenant aux habitants, en enlevant et prenant pendant les offices divins, les fruits en maturité, tels que cerises, poires et autres fruits, que ces dits étrangers ont même cassé plusieurs arbres à fruits et ont aussi menacé de mauvais traitements plusieurs bergers qui leur représentoient que ces fruits ne leur appartenoient pas.

Considérant qu'il importe de prévenir à l'avenir de tels délits et de prendre des mesures pour mettre les récoltes des habitants en sureté, le Conseil a pris dans sa sagesse l'arrêté dont la teneur suit :

art. 1 : à dater de la publication du présent arrêté il est expressément défendu à toutes personnes quelconques et notamment aux ouvriers étrangers de s'introduire, soit de jour, soit de nuit et même pendant les offices divins, dans les vergers, terres et jardins où il y auroit des fruits en maturité.

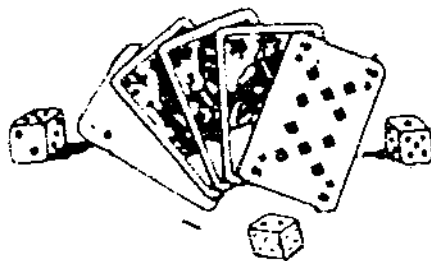
art. 2 : charge expressement le garde champêtre de cette commune de faire de fréquentes tournées, notamment pendant les offices divins, de dresser des procès verbaux contre les contrevenants au présent arrêté, de les arrêter au cas de violence pour que force demeure à justice, de rendre compte de ses démarches au Maire et de remettre dans les plus brefs délais ses procès verbaux à Monsieur le Procureur du Roi près le tribunal de police correctionnel pour leur faire subir les peines portées par les lois.

art. 3 : et sera le présent arrêté publié par le secrétaire greffier de cette commune, à l'issue de la messe paroissiale afin que personne n'en prétende cause d'ignorance.

CONCOURS de BELOTE

Samedi 9 JANVIER	- 14 h 30 -	Boule des Pins
Dimanche 24 JANVIER	14 h	Comité paroissial
Samedi 6 FEVRIER	20 h 30	Sou des Ecoles
Dimanche 21 FEVRIER	14 h 30	Club du Tilleul
Jeudi 10 NOVEMBRE	20 h 30	Amicale des Sapeurs Pompiers
Dimanche 20 NOVEMBRE	14 h 30	Comité paroissial
Dimanche 4 Décembre	14 h 30	ACPG - CATM

En 1989 Samedi 7 JANVIER à 20 h 30 Boule des pins



Notre prochain bulletin paraîtra début AVRIL.

Attention !

Faites parvenir vos articles avant le 10 MARS 1988
dernier délai à : Commission information
 Mairie de Pollionnay

